

## Objectif

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### SG IS Fund - SG Credit Millesime 2030 IE

**Société Générale Investment Solutions (Europe)**

ISIN: LU2902385108

<https://investmentsolutions.societegenerale.lu>

Appelez le +352 47 93 11 1 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est l'autorité compétente responsable de la supervision de Société Générale Investment Solutions (Europe) dans le cadre de ce document.

Date de production de ce document : 22 avril 2025.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est un compartiment de la Sicav SG IS Fund

**Terme** : L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 an(s) ou jusqu'au 31/12/2030.

**Objectif** :

**Objectif d'investissement** : L'objectif d'investissement du Compartiment est d'obtenir les meilleurs rendements possibles sur l'horizon d'investissement prédéfini, en investissant dans des obligations qui génèrent des avantages environnementaux et dont les émetteurs sélectionnés suivent des pratiques sociales et de bonne gouvernance.

**Politique d'investissement** : Pour atteindre cet objectif, le Compartiment investira principalement dans une sélection d'obligations émises par des émetteurs d'entreprise. La majorité des obligations détenues en portefeuille auront une date d'échéance finale antérieure au 30 juin 2031. Les titres dont la date d'échéance est antérieure à 2031 seront réinvestis dans des titres respectant les restrictions d'investissement. La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à gérer, de manière discrétionnaire, un portefeuille diversifié de titres de créance, parmi lesquels des obligations libellées en euros, des obligations vertes, sociales et durables, des OPCVM, des OPC et des ETFs.

La stratégie ne se limite pas à une stratégie d'investissement « buy and hold », le Gestionnaire d'investissement peut procéder à des opérations d'arbitrage si de nouvelles opportunités de marché se présentent ou s'il y a une augmentation du risque de défaut à l'échéance pour l'un des émetteurs du portefeuille ou en cas de dégradation des critères ESG. Le Compartiment maintiendra une diversification en termes de géographie, de secteurs et d'émetteurs.

**Catégorie SFDR** : Article 8.

**Indice de référence** : Le Compartiment est géré activement. Les indices suivants sont utilisés comme univers à partir duquel les titres sont sélectionnés : L'indice BofA Euro Corporate (ER00) et l'indice BofA Euro High Yield BB (HE10). L'indice ICE BofA 3-5 Year Euro Corporate (ER02 Index) peut être utilisé pour la comparaison des performances. Cet indice de référence n'est pas censé être conforme à l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

**Politique de distribution** : Cette classe d'actions est capitalisante, il n'y a pas de distribution de dividendes.

**Horizon de placement recommandé** : Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans ou jusqu'au 31/12/2030.

**Devise** : Cette classe est libellée en euros, qui est la devise de référence du Fonds.

**Montant minimum de souscription initiale** : 3.000.000 EUR

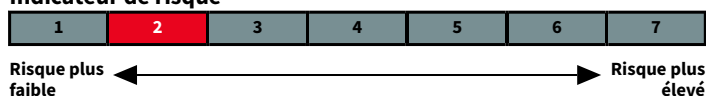
**Souscription et Rachat** : Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire avant le vendredi à 17h00 (heure de Luxembourg). La valeur nette d'inventaire est calculée sur une base hebdomadaire le mardi de chaque semaine ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable tel que défini dans la partie générale du prospectus, le jour ouvrable suivant.

**Depositaire** : Société Générale Luxembourg

**Investisseurs visés** : Cette classe d'actions s'adresse à des investisseurs institutionnels. Le fonds vise les investisseurs cherchant à obtenir une croissance de leur patrimoine sur le moyen-long terme (5 ans), ayant une connaissance de base et une expérience limitée de l'investissement dans des fonds, et disposés à prendre des risques pour atteindre cet objectif.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au -.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de

risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Les pertes potentielles liées aux performances futures sont maintenues à un faible niveau, et il est peu probable que de mauvaises conditions de marché aient un impact sur notre capacité à vous payer.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? (suite)

### Scénarios de performance

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer différemment à l'avenir.

**Durée de placement recommandée : 5 an(s)**

**Investissement de € 10.000**

| Scénarios          |                                                                                                                    | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Minimum</b>     | Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement. |                           |                            |
| <b>Tension</b>     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                      | <b>€7.990</b>             | <b>€7.700</b>              |
|                    | Rendement annuel moyen                                                                                             | -20,1%                    | -5,1%                      |
| <b>Défavorable</b> | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                      | <b>€8.250</b>             | <b>€8.730</b>              |
|                    | Rendement annuel moyen                                                                                             | -17,5%                    | -2,7%                      |
| <b>Modéré</b>      | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                      | <b>€9.590</b>             | <b>€9.590</b>              |
|                    | Rendement annuel moyen                                                                                             | -4,1%                     | -0,9%                      |
| <b>Favorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                      | <b>€10.280</b>            | <b>€10.500</b>             |
|                    | Rendement annuel moyen                                                                                             | 2,8%                      | 1,0%                       |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des circonstances de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2017 et novembre 2022

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2023

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2015 et décembre 2020

## Que se passe-t-il si Société Générale Investment Solutions (Europe) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Société Générale Investment Solutions (Europe) est une société de gestion agréée et supervisée par la CSSF. Société Générale Investment Solutions (Europe) respecte des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Un pool d'actifs distinct est investi et maintenu pour chaque Compartiment, l'actif et le passif du compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments et de ceux de la société de gestion de portefeuille, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Compartiment ne sera pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend le produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur l'investissement au fil du temps. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement.

### Coûts au fil du temps

|                                        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|----------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                    | <b>€650</b>               | <b>€910</b>                |
| <b>Incidence sur les coûts annuels</b> | 6,5% chaque année         | 1,8% chaque année          |

(\*) Ceci illustre la façon dont les coûts réduisent votre rendement chaque année sur la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez de l'investissement au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen annuel devrait être de 0,9% avant frais et de -0,9% après frais.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels                      |                                                                                                                                                                                                                                                       | Si vous sortez après 1 an |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                       | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins.                                                                                | 5,0%                      |
| Coûts de sortie                      | L'impact des coûts de sortie de votre investissement lorsqu'il arrive à maturité. A partir de 60 jours après la date de lancement du Compartiment et jusqu'à la VNI au 31 décembre 2026 : 0,75% - 2027 : 0,50% - 2028 : 0,25% - A partir de 2029 : 0% | 0,8%                      |
| Coûts récurrents                     |                                                                                                                                                                                                                                                       |                           |
| Autres coûts récurrents              | L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.                                                                                                                                                                 | 0,7%                      |
| Coûts de transaction de portefeuille | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.                                                                                                                                          | 0,1%                      |
| Coûts accessoires                    |                                                                                                                                                                                                                                                       |                           |
| Commissions de performance           | Pas de commission de performance                                                                                                                                                                                                                      | 0,0%                      |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période d'investissement recommandée est d'au moins 5 ans. Vous pouvez demander à retirer une partie ou la totalité de votre argent à tout moment.

## Comment puis je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit ou la conduite du fabricant du produit, vous pouvez la déposer en écrivant à la société à l'adresse Département Conformité 11, avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg, ou par courriel à l'adresse [sgiseurope-contact@socgen.com](mailto:sgiseurope-contact@socgen.com) ou via le site Web de la société à l'adresse <https://investmentsolutions.societegenerale.lu>. Si vous avez une plainte à formuler à l'encontre d'une personne qui vous conseille ou qui vend le produit, vous devez d'abord vous adresser à la personne concernée.

## Autres informations pertinentes

En fonction de la manière dont vous achetez et vendez ces actions, vous pouvez encourir d'autres frais, notamment une commission de courtage, des frais de plateforme et un droit de timbre. Le distributeur vous fournira des documents supplémentaires si nécessaire. D'autres documents, dont les rapports annuels et semestriels de la société et les informations réglementaires, sont disponibles sur le site de la société à l'adresse suivante : <https://investmentsolutions.societegenerale.lu>. Les calculs des coûts, des performances et des risques inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE.